



## NOUVELLEMENT ARRIVÉ À BELOEIL? VENEZ DÉCOUVRIR LA VILLE EN AUTOBUS!



Vous êtes un nouveau résident de la ville de Beloeil et souhaitez découvrir ses attraits?

Embarquez à bord du **circuit découverte** le samedi 2 juin 2018 pour y visiter les lieux incontournables de la ville de Beloeil!

Au programme : visite guidée de la ville en autobus; partage avec les habitants de Beloeil; rencontre avec les représentants de la Ville.

**Deux choix d'horaires vous sont proposés :**

**1 10 h à 11 h 30**

**2 12 h 30 à 14 h**

L'événement est gratuit, mais inscrivez-vous dès maintenant, car les places sont limitées :

- via le formulaire en ligne à [beloeil.ca/circuit-decouverte](http://beloeil.ca/circuit-decouverte)
- par téléphone au 450 467-2835, poste 2303
- par courriel à [akante@beloeil.ca](mailto:akante@beloeil.ca)

## 2 ET 3 JUIN DÉBUT DES VENTES-DÉBARRAS

En 2018, les ventes-débarras à Beloeil seront permises les :

2 ET 3 JUIN  
7 ET 8 JUILLET  
4 ET 5 AOÛT

1<sup>er</sup> ET 2 SEPTEMBRE  
6 ET 7 OCTOBRE

Vous pouvez afficher la date et l'adresse de votre vente-débarras sur le [beloeil.ca](http://beloeil.ca) en transmettant vos informations à [info@beloeil.ca](mailto:info@beloeil.ca) ou au 450 467-2835, poste 2804. Aucun permis n'est requis pour les ventes-débarras, mais celles-ci ne sont autorisées qu'aux dates identifiées ci-haut.

Consultez le [beloeil.ca/vente-debarras](http://beloeil.ca/vente-debarras) pour tous les détails.





## C'est un rendez-vous le 26 mai au parc Victor-Brillon!

Cette année, l'événement Terre se tiendra le 26 mai prochain au parc Victor-Brillon, de 9 h 30 à 13 h.

Venez rencontrer l'écopatrouille et l'équipe en environnement qui pourront vous informer sur le bac brun, les arbres, les subventions disponibles et plus encore.

Sur place : échange de plantes vivaces, distribution d'arbres gratuits pour les résidents de Beloeil, kiosque de conseils pour vos aménagements paysagers résidentiels et tirages et prix de présence.

Participez en grand nombre!  
Les enfants sont les bienvenus!

Nouveau site

Spécialistes en horticulture sur place

## MATIÈRES RECYCLABLES : LA COLLECTE A MAINTENANT LIEU LE MERCREDI



Depuis le 2 mai dernier, la collecte des matières recyclables a désormais lieu les mercredis (auparavant le mardi). Ce changement fait suite à l'appel d'offres remporté par un nouveau collecteur pour les matières résiduelles. Pour plus de détails sur le calendrier des différentes collectes, visitez [beloeil.ca/collectes](http://beloeil.ca/collectes).

## Deux conférences à ne pas manquer ce printemps!

### L'ÉCOPELOUSE : POUR UNE PELOUSE VRAIMENT ÉCOLOGIQUE.

Présentée par Micheline Lévesque, agronome  
Date : jeudi 24 mai à 19 h  
Endroit : centre des loisirs (240, rue Hertel)  
Tarif : gratuit



Les places sont limitées : réservez au [environnement@beloeil.ca](mailto:environnement@beloeil.ca) ou 450 467-2835, poste 2236.

### COMPOSTE-Ô-MAX ET RÉCUPÈRE-Ô-MAX

Venez profiter des conseils d'une spécialiste et démystifier l'usage du bac brun et du bac bleu.

Conférencière :  
Maxine Dallaire,  
de Ô Bokal

Date : jeudi 7 juin à 19 h  
Endroit : maison de la culture Villebon  
Tarif : gratuit



Les places sont limitées : réservez au [environnement@beloeil.ca](mailto:environnement@beloeil.ca) ou 450 467-2835, poste 2236.

## ORGANIBAC : on y met quoi?



La collecte de l'organibac se fait maintenant chaque semaine, le vendredi, jusqu'au 2 novembre.

Quoi mettre dans le bac brun? Les trois questions à se poser sont :

- Est-ce que ça se mange, ou est-ce une partie de quelque chose qui se mange (ex. : pelure)?
- Est-ce du papier ou du carton souillé par des aliments?
- Est-ce un résidu de jardin?

En répondant oui à l'une ou l'autre de ces questions, n'hésitez plus, déposez-le dans l'Organibac!

### Pour éviter les odeurs et faciliter le nettoyage...

- Pour éviter que les résidus et les liquides ne collent au fond des bacs roulants et de cuisine, placez-y du papier journal, des circulaires ou du carton.
- Videz régulièrement votre bac de cuisine dans le bac roulant et n'hésitez pas à le nettoyer lorsque nécessaire.
- Enveloppez vos matières dans de petits baluchons de papier journal avant de les déposer dans votre bac de cuisine ou dans l'Organibac.
- Mettez votre bac au chemin à chaque collecte (surtout en période estivale) et cela, même s'il ne contient que très peu de matières.
- Entreposez votre Organibac à un endroit ombragé.
- Lavez régulièrement votre bac.

**Rappel :** les sacs de plastique compostables ou biodégradables sont refusés dans l'Organibac.

### Les seuls sacs acceptés sont ceux de papier.

Toutefois, il y a plusieurs façons de vous départir de vos matières organiques :

- vous pouvez les déposer pêle-mêle directement dans votre Organibac. Alternez les couches de nourriture avec des matières sèches (papier journal, circulaire, papier-mouchoir, essuie-tout, carton souillé, etc.);
- vous pouvez envelopper vos matières dans du papier journal ou dans des circulaires, même ceux qui sont cirés;
- vous pouvez réutiliser des sacs d'épicerie en papier, des sacs de pommes de terre, des sacs de farine ou de sucre, des sacs de restauration rapide, etc.
- vous pouvez aussi fabriquer vos sacs de papier à partir de papier journal ou de circulaire.

Pour plus d'information, visitez [monorganibac.ca](http://monorganibac.ca).

## RETOUR DES ÉCOPATROUILLEURS DÈS LE 22 MAI

L'ÉCOPATROUILLE SILLONNE LES RUES DE BELOEIL À VÉLO DURANT LA SAISON ESTIVALE POUR RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS, NOTAMMENT SUR :

l'économie d'eau potable, la gestion écologique de votre pelouse (herbicyclage, fertilisation), le compostage, l'écocentre, la consommation d'eau potable (arrosage extérieur, piscine, lavage de véhicules, etc.), la plantation, l'entretien et l'abattage des arbres, l'agrile du frêne et autres menaces écologiques, l'herbe à poux, berce du Caucase et autres espèces envahissantes, le programme de subvention des couches lavables, les collectes de matières résiduelles (ordures, recyclage, résidus verts et organibac) et autres. Profitez de leur expertise!



Des questions ?

[ecopatrouille@beloeil.ca](mailto:ecopatrouille@beloeil.ca)  
450 467-2835, poste 2236



## AGRILE DU FRÊNE : ÉTAT DE LA SITUATION

L'agrile du frêne est bien présent sur le territoire de la Ville de Beloeil et malheureusement, plusieurs spécimens devront être abattus afin de prévenir une infestation encore plus importante. La période entre le 15 avril et le 1<sup>er</sup> octobre constitue la période à l'intérieur de laquelle le stade adulte de l'insecte est présent. Les agriles adultes se propagent facilement avec le déplacement de bois de frêne infesté, et c'est pourquoi l'abattage des frênes est interdit durant cette période. Cette interdiction d'abattre ou d'élaguer des frênes pendant cette période diminue beaucoup les risques de créer de nouveaux foyers d'infestation de l'insecte par le déplacement de bois infesté. Pour plus d'information sur l'agrile du frêne, visitez le [beloeil.ca/agrile](http://beloeil.ca/agrile).

### Programme d'aide financière à la plantation

Afin de favoriser la plantation d'arbres sur son territoire, la Ville de Beloeil rembourse 50 % de la valeur d'achat d'un arbre planté en 2017 ou 2018 par un propriétaire d'une résidence située à Beloeil, et ce, jusqu'à concurrence de 75 \$. Certaines conditions s'appliquent. Dépêchez-vous, car les fonds disponibles sont limités. Pour plus d'information, consultez le [beloeil.ca/plantation](http://beloeil.ca/plantation).



## Du 1<sup>er</sup> juin au 15 août :

participez à Coup de cœur en fleurs!

Jusqu'au 15 août 2018, aidez-nous à découvrir les plus beaux trésors horticoles du territoire. Un voisin, un membre de la famille ou un ami a de beaux aménagements paysagers? Que ce soit un terrassement ou des arrangements en pots, les citoyens sont invités à envoyer leurs photos à [embellissement@beloeil.ca](mailto:embellissement@beloeil.ca). De plus, cette année, proposez aussi les aménagements des commerces et des industries qui se démarquent afin de souligner l'effort de tous ceux qui contribuent à verdir et embellir notre territoire.

Les photos soumises au comité seront évaluées et publiées sur le site Internet de la Ville ([beloeil.ca/fleurs](http://beloeil.ca/fleurs)), ainsi que sur les réseaux sociaux, et des prix de participation seront distribués pour souligner l'apport des citoyens à la beauté de la ville. Participez en grand nombre!

Pour information supplémentaire, communiquez avec l'équipe en environnement au 450 467-2835, poste 2236.

## PLUSIEURS NOUVEAUX PROGRAMMES DE SUBVENTIONS ENVIRONNEMENTAUX : profitez-en!

La Ville de Beloeil a mis en place ce printemps plusieurs nouveaux programmes de subventions afin d'appuyer les initiatives environnementales de ses citoyens :

- Couches lavables et accessoires : obtenez jusqu'à 200 \$ de subvention lors de l'achat de couches lavables et accessoires. Pour les détails, consultez le [beloeil.ca/coucheslavables](http://beloeil.ca/coucheslavables).
- Barils de pluie : obtenez une subvention de 30 \$ pour l'achat de l'équipement de votre choix. Pour les détails, consultez le [beloeil.ca/barils](http://beloeil.ca/barils).
- Composteurs domestiques : obtenez une subvention de 30 \$ pour l'achat de l'équipement de votre choix. Pour les détails, consultez le [beloeil.ca/composteurs](http://beloeil.ca/composteurs).

## Écocentre résidentiel HORAIRE D'ÉTÉ

L'écocentre est mis à la disposition de tous les citoyens de Beloeil qui souhaitent disposer des résidus refusés lors de la collecte des matières résiduelles, en permettant leur recyclage ou leur revalorisation.

Heures d'ouverture (jusqu'au 27 octobre 2018)  
**Vendredi de 9 h à 17 h | Samedi de 8 h à 16 h**

L'écocentre est situé derrière le Service de sécurité incendie de la Ville de Beloeil au 986, rue Dupré.

# PROCUREZ-VOUS DÈS MAINTENANT LA CARTE ACCÈS BELOEIL!



DEPUIS LE 1<sup>er</sup> MAI 2018,  
IL VOUS EST POSSIBLE DE VOUS  
PROCURER GRATUITEMENT  
UNE **CARTE ACCÈS BELOEIL**,  
NOTAMMENT POUR VOUS...

- Inscrire aux activités offertes par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et certains organismes locaux en utilisant la plateforme d'inscription de la Ville (carte obligatoire dès septembre 2018);
- Permettre d'accéder à tous les services de la bibliothèque;
- Procurer des billets pour les spectacles offerts à la maison de la culture Villebon;
- Et bien plus!

## COMMENT SE PROCURER UNE CARTE?

- Présentez-vous au centre des loisirs ou à la bibliothèque municipale;
- Ayez en main une preuve de résidence valide (ex. compte de taxes ou permis de conduire, carte d'assurance-maladie pour les enfants);
- Arborez votre plus beau sourire pour la prise de photo obligatoire pour toutes les personnes âgées de 6 ans et plus.

Pour plus de détails, visitez le :

[beloeil.ca/carteaces](http://beloeil.ca/carteaces)

## VOUS PRÉVOYEZ L'INSTALLATION D'UN CABANON OU D'UNE PISCINE? FAITES VOTRE DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE!

Le service de permis en ligne permet aux propriétaires de procéder à une demande de permis par Internet, en tout temps, pour les types de permis suivants : abattage d'arbre, déclaration de place d'affaires, entrée charretière, piscine/spa et remise.

Pour plus de détails, visitez le [beloeil.ca/permis-en-ligne](http://beloeil.ca/permis-en-ligne).

Pour consulter l'ensemble des dépliants d'information concernant la réglementation des constructions accessoires les plus courantes pour les usages résidentiels, visitez le [beloeil.ca/depliants](http://beloeil.ca/depliants).



## LE 3<sup>E</sup> VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

est prévu pour le mercredi 13 juin. En plus du paiement via votre institution financière, vous pouvez acquitter le solde directement au comptoir de l'hôtel de ville au 777, rue Laurier. Celui-ci sera ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi qu'en soirée de 17 h à 20 h lors de la journée d'échéance de taxes municipales du 13 juin 2018.